

# PRÉSENTATION

## DE L'AUDIT DES FINANCES DE LA VILLE

RÉALISÉ PAR LE CABINET INDÉPENDANT KPMG

### Ladislav POLSKI

Maire de La Trinité  
Vice-Président de la Métropole Nice Côte d'Azur



#### Chers Trinitaires,

**E**n prenant mes fonctions de Maire en cette année si particulière, j'ai dû, avec mon équipe, faire face à la situation de crise exceptionnelle que vit notre pays.

À La Trinité, la gestion de la crise sanitaire et de tous les défis qui s'imposent à nous, a été rendue plus difficile encore par la découverte d'une situation financière de la commune beaucoup plus grave encore que celle qui nous était donnée à voir depuis plusieurs années.

Les faits sont là : les comptes présentés par la majorité précédente aux services de l'État chargés de les contrôler étaient faux.

De nombreux Trinitaires savent que les difficultés financières de la commune sont anciennes. Ces dernières années, j'ai moi-même pointé certaines graves irrégularités commises par mes prédécesseurs et qu'ils reconnaissent d'ailleurs désormais.

Hélas, l'audit que j'ai commandé afin de pouvoir bénéficier d'une expertise indépendante révèle que la situation, masquée jusqu'ici, relève d'une mise sous tutelle de la ville imminente si rien n'est fait.

#### Comment a-t-on pu en arriver là ?

Comme vous, je suis sidéré par cette situation et par l'irresponsabilité de ceux qui ont fait dans le précédent mandat, en particulier à partir de 2018, les choix financiers révélés par l'audit que nous vous présentons ici.

Aujourd'hui, nous sommes tous injustement pénalisés par ces errements de mes prédécesseurs et je veux tout faire pour éviter que La Trinité soit mise sous tutelle.

J'ai rencontré les services de l'État pour travailler à un plan honnête et sincère de redressement qui nous permette de retrouver des marges de manœuvre pour préparer l'avenir de La Trinité. Avec cet audit, nous voyons désormais la situation telle qu'elle est maintenant.

Malgré l'ampleur de la tâche, vous pouvez compter sur toute ma détermination et mon engagement pour, qu'ensemble, nous surmontions cette épreuve.

**1 000 000 €**

**DE DÉFICIT ANNUEL**

Chaque année, il manque  
1 000 000 € au budget de la Ville  
de La Trinité

# LA RÉALITÉ D'UN DI

LA PRÉSENTATION DE L'AUDIT A POUR BUT DE RENDRE PUBLIQUE LA RÉALITÉ DE LA SITUATION FINANCIÈRE DE LA VILLE

## LA TRÉSORERIE LAISSÉE DANS UN ÉTAT CATASTROPHIQUE ET LES CAISSES VIDES

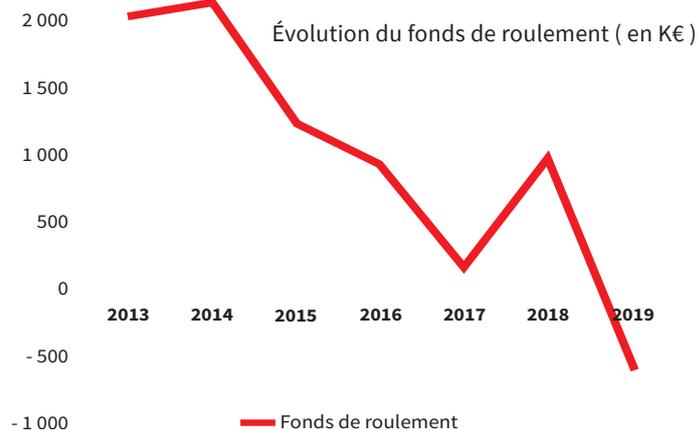
L'analyse de la situation financière de la commune **montre une réalité** : la totalité des indicateurs de santé financière de la Ville de La Trinité ( endettement, épargne, autofinancement ) sont dans **un état désastreux**.

**Le fonds de roulement s'est effondré sous le mandat précédent : les caisses se sont vidées à partir de 2014.**

( voir graphique ci-contre )

Le fonds de roulement, « *compte courant* » de la Ville de La Trinité, s'est effondré dès 2014.

La Ville n'est pas seulement à découvert, elle est en situation de faillite. La trésorerie nette de la Ville passe en dessous de zéro à partir de 2016.



## UN ENDETTEMENT RECORD À HAUTEUR DE 150 % DU BUDGET DE FONCTIONNEMENT DE LA VILLE

Le poids de la dette est considérable au regard des marges de manœuvre, avec un ratio de désendettement très supérieur au plafond fixé par la Loi de Programmation des Finances Publiques. En 2018, par exemple, la capacité de désendettement de la Ville est considérée comme incalculable. « Sur l'ensemble de la période 2014-2020, la marge financière dégagée par la commune est insuffisante pour couvrir le remboursement de sa dette (CAF nette négative). La commune ne dégager pas de ressources pour le financement de ses investissements nouveaux. » ( extrait du rapport de KPMG )

## CACHER LA SITUATION À L'ÉTAT A LOURDEMENT AGGRAVÉ LES COMPTES

La majorité précédente, si elle l'avait voulu, aurait-elle pu commencer à redresser la situation ? La réponse est oui. Mais pour cela, il aurait fallu qu'elle présente des comptes sincères à l'État.

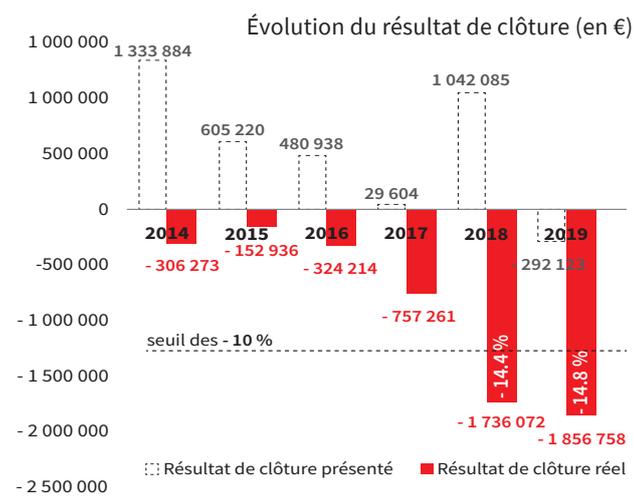
L'article L. 1612-14 du Code Général des Collectivités Territoriales prévoit que : « Lorsque l'arrêté des comptes des collectivités territoriales fait apparaître dans l'exécution du budget, après vérification de la sincérité des inscriptions de recettes et de dépenses, **un déficit égal ou supérieur à 10% des recettes** de la section de fonctionnement s'il s'agit d'une commune de moins de 20 000 habitants et à 5 % dans les autres cas, **la Chambre régionale des comptes, saisie par le représentant de l'État, propose à la collectivité territoriale les mesures nécessaires au rétablissement** de l'équilibre budgétaire, dans le délai d'un mois à compter de cette saisine. »

« Le retraitement des éléments relevés précédemment (rattachement des charges et des produits identifiés, évolution des comptes en l'absence des « recettes » de ventes ...) conduit à recalculer l'évolution de la situation financière « structurelle » de la commune. Dans ce cadre, après retraitement, le résultat comptable est déficitaire sur l'ensemble de la période, avec un déficit plus ou moins important selon les années. » ( extrait du rapport de KPMG )

### Un résultat de clôture accablant qui dépasse les -10 %

( voir graphique ci-dessous )

Chaque année, le résultat de clôture présenté à l'État par la majorité précédente apparaissait positif ( en pointillés sur le graphique ) mais était en réalité négatif ( en rouge sur le graphique ).



# ÉSASTRE

LA DETTE DU GYMNASE DE 750 000 € N'APPARAÎSSAIT PAS DANS LES COMPTES ET N'EST TOUJOURS PAS REMBOURSÉE

## 750 000 €

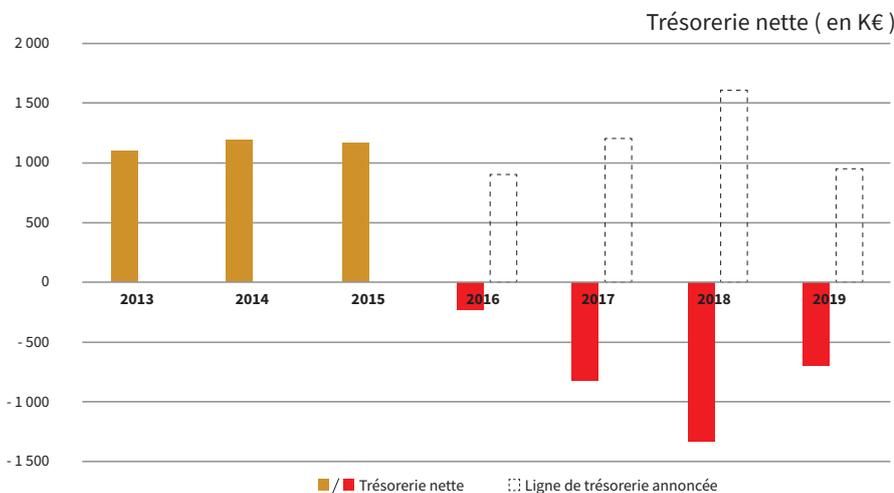
La Ville de La Trinité a perçu cette somme de la part de l'Etat, qu'elle devait ensuite reverser au Département des Alpes-Maritimes qui a construit le gymnase.

La Ville de La Trinité **n'a jamais reversé cet argent** au Département des Alpes-Maritimes. Il en est de même pour **la somme de 200 000 € que la Ville de La Trinité doit encore au SIVOM** pour les investissements dont elle lui a délégué la maîtrise d'ouvrage.

## LA RÉALITÉ DES COMPTES EST CELLE-CI

**Une trésorerie en réalité négative : la Ville s'appauvrit structurellement et perd 100 000 € par mois.** (voir graphique ci-dessus)

En légende du graphique : la partie en pointillés montre le bilan de la trésorerie tel que présenté par l'ancienne majorité. En rouge, la réalité.



Le cabinet indépendant, chargé de réaliser l'audit, a repris les comptes et les a « sincérisés », c'est-à-dire qu'il **montre les comptes** tels qu'ils sont en réalité, en corrigeant les écritures enregistrées. Ce retraitement montre la mise en place d'**un modèle financier qui appauvrit structurellement et durablement la commune.**

## LES COMPTES PRÉSENTÉS À L'ÉTAT ÉTAIENT FAUX

En 2018, le compte administratif ( le document que la Ville transmet chaque année à l'Etat ) ne correspond pas à la réalité des comptes.

**Une vente fictive de terrain ( 2 millions € pour le terrain du Collet du Moulin en 2018 ) qui n'a jamais eu lieu en réalité.**

Cette manœuvre a permis comptablement de dire qu'il y avait **2 millions €** sur les comptes, **alors qu'il n'y avait en réalité rien de cette recette.**

Les comptes transmis à l'État pour contrôle de légalité n'étaient toujours pas corrigés en 2019, alors que la vente n'avait pas eu lieu.

La Ville de La Trinité a alors affiché un excédent budgétaire alors qu'elle était en réalité en déficit.

**1,2 million € de dotation de la Métropole Nice Côte d'Azur inscrits comme une ressource de 2019, alors qu'il s'agissait d'une avance de 3 ans.**

La Ville de La Trinité a inscrit, dans les comptes **un montant équivalent à 3 ans** de dotation, alors qu'elle n'aurait dû indiquer que le montant correspondant à une année, soit 400 000 euros. Cette avance **ayant été engloutie** en 2019, la Ville de La Trinité va devoir se passer de cet argent pour les deux ans à venir.

**Une ligne de trésorerie pour ne pas afficher d'emprunt.**

La majorité précédente a fait le choix de faire appel à ce que l'on nomme une ligne de trésorerie, une forme de « crédit renouvelable », qui permet de faire entrer de l'argent à court terme sur les comptes de la Ville sans afficher d'emprunt. Cette opération, qui ne peut être validée et signée que par le Maire, a été engagée dès 2016.



# D'AUTRES MAUVAIS CHOIX ONT ENCORE AGGRAVÉ LA SITUATION

**Bien sûr, les difficultés financières de la commune sont anciennes.**

**Bien sûr, les dotations de l'État ont baissé.**

**Mais des écritures irrégulières ont masqué l'aggravation alarmante de la situation, notamment en 2018 et 2019.**

**Pire, des décisions ont été prises en fin de mandat qui ont encore aggravé les finances communales:**

**40 000 euros engagés** pour lancer un concours d'architecte à quelques semaines des élections, **plus de 70 000 €** par an de recettes communales **auxquelles il faut renoncer** suite à la vente de bâtiments communaux qui rapportaient des loyers à la commune. Le SIVOM a dû s'endetter pour acheter ces bâtiments, c'est la commune qui rembourse désormais.

**La Ville de La Trinité a été déclarée en carence au titre de la loi SRU pour la période triennale de 2017-2019.**

Elle est **lourdement sanctionnée de 200 000 €** par an à partir de 2021, à cause de l'absence de vision stratégique de la part de la majorité précédente en matière de logement.

**Et comme si tout cela ne suffisait pas, la réforme de la taxe d'habitation voulue par le Gouvernement ne prévoit pas de compenser la part perçue par la commune pour le financement des activités du SIVOM.**

**Le choix fait par mes prédécesseurs** de transférer au SIVOM un grand nombre de compétences **a pour conséquence** un impact très important de cette réforme sur les contribuables qui payent la taxe foncière.

*La commune fait l'objet d'un contrôle de la Chambre régionale des comptes dont le rapport définitif est en attente.*

## Et maintenant ?

### ASSUMER LES RESPONSABILITÉS

Le 15 avril prochain, le conseil municipal de la Ville de La Trinité votera son budget pour 2021. Ce budget, et ceux des prochaines années, seront durement impactés par la gestion irresponsable des six dernières années.

Je me donne pour ligne d'assumer la **transparence due aux Trinitaires** et de leur **dire la vérité** sur l'évolution de la situation. Je fais appel à l'État et je relève ainsi le défi de **tout faire pour éviter la mise sous tutelle de notre ville**. Je veux mettre en place un système de gestion **sain et transparent**, permettant de **redresser les comptes, de redonner à la Ville son attractivité et de faire sortir La Trinité de la situation dans laquelle elle se trouve**.

J'ai dit et écrit que je ne voulais pas augmenter les impôts. À la lumière des découvertes catastrophiques que nous faisons avec cet audit, je n'ai pas d'autre choix que d'assumer mes responsabilités pour corriger les errements de mes prédécesseurs et éviter la tutelle pour La Trinité, et je ne dois désormais m'interdire aucun levier.

Je mobiliserai toutes nos forces pour préserver les intérêts des Trinitaires et construire avec vous l'**avenir de La Trinité**.

Fidèlement,

## LA VERSION COMPLÈTE

DE L'AUDIT FINANCIER RÉALISÉ PAR  
LE CABINET INDÉPENDANT KPMG  
EST DISPONIBLE SUR LE SITE WEB :

**[www.ville-de-la-trinite.fr](http://www.ville-de-la-trinite.fr)**